

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00155 Numéro SIREN : 722 041 381 Nom ou dénomination : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2023 sous le numéro de dépôt 24798

13 NOV. 2023

24796

ICT

50 RUE DES CHARDONNERETS

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022



Conforme à l'Original

ICT

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	152 466	152 466				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	37 319	31 653	5 666	0,37	7 953	0,42
Installations techniques, matériel & outillage industriels	22 889	11 137	11 751	0,76	14 941	0,79
Autres immobilisations corporelles	115 058	94 281	20 777	1,34	25 745	1,37
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	180 538		180 538	11,65	180 538	9,58
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	17 853		17 853	1,15	17 588	0,93
TOTAL (I)	526 122	289 537	236 585	15,27	246 764	13,10
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	967 554	15 591	951 963	61,44	1 178 708	62,58
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49 717		49 717	3,21	41 407	2,20
. Autres	293 103		293 103	18,92	286 798	15,23
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	10 501		10 501	0,68	129 355	6,87
Charges constatées d'avance	7 452		7 452	0,48	580	0,03
TOTAL (II)	1 328 327	15 591	1 312 736	84,73	1 636 848	86,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 854 449	305 128	1 549 321	100,00	1 883 612	100,00

ICT

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	6,45	100 000	5,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	10 000	0,65	10 000	0,53
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	264 016	17,04	264 016	14,02
Report à nouveau	-201 618	-13,00	-67 382	-3,57
Résultat de l'exercice	67 407	4,35	-134 236	-7,12
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	239 806	15,48	172 399	9,15
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	571 498	36,89	702 803	37,31
. Découverts, concours bancaires	102 458	6,61	22 998	1,22
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	496 450	32,04	781 549	41,49
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	12 405	0,80	19 044	1,01
. Organismes sociaux	44 289	2,86	41 794	2,22
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 454	0,09	1 696	0,09
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 164	0,27	65 818	3,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	70 242	4,53	75 512	4,01
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	6 556	0,42		
TOTAL (IV)	1 309 515	84,52	1 711 214	90,85
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 549 321	100,00	1 883 612	100,00

ICT

50 RUE DES CHARDONNERETS

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 549 320,78 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 67 407,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/10/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 526 122 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	152 466			152 466
Immobilisations corporelles	168 954	6 312		175 265
Immobilisations financières	198 125	266		198 391
TOTAL	519 545	6 577		526 122

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 289 537 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	152 466			152 466
Immobilisations corporelles	120 315	16 756		137 071
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	272 781	16 756		289 537

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires,	152 466	152 466	0	de 1 à 5 ans
Agencements, installations	37 319	31 653	5 666	de 5 à 12 ans
Matériel industriel	22 889	0	22 889	5 ans
Installation générale et agenceme	13 071	7 774	5 297	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	3 281	1 593	1 688	de 3 à 4 ans
Matériel de bureau	34 157	29 160	4 998	de 3 à 5 ans
Matériel informatique	40 438	36 532	3 906	Non amortiss.
Mobilier de bureau	24 110	19 222	4 888	de 4 à 10 ans
TOTAL	327 731	278 399	49 332	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 1 335 679 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 853		17 853
Actif circulant & charges d'avance	1 317 825	1 317 825	
TOTAL	1 335 679	1 317 825	17 853

3.3 - Provisions pour dépréciation = 15 591 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	9 407				15 591
Comptes financiers					
Total	9 407				15 591

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 85 250 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	77 034
Autres créances	8 216
Disponibilités	
TOTAL	85 250

3.5 - Charges constatées d'avance = 7 452 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8000	12,50	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8000	12,50	100 000

4.2 - Etat des dettes = 1 309 515 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	673 955	281 714	392 241	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	496 450	496 450		
Dettes fiscales & sociales	62 312	62 312		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	70 242	70 242		
Produits constatés d'avance	6 556	6 556		
TOTAL	1 309 515	917 274	392 241	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 92 272 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	714
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	68 147
Dettes fiscales & sociales	16 856
Autres dettes	6 555
TOTAL	92 272

4.4 - Produits constatés d'avance = 6 556 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 85 250 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	77 034
Clients - factures à établir(41810000000)	77 034
Autres créances :	8 216
Interets cc a payer(45880000000)	8 216
TOTAL	85 250

8.2 - Charges constatées d'avance = 7 452 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges diverses payées d'avance(48600000000)	7 452
TOTAL	7 452

8.3 - Charges à payer = 92 272 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	714
Sur emprunts aupres etabli. credit(16884000000)	714
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	68 147
Fournisseurs - factures non parvenues(40810000000)	68 147
Dettes fiscales et sociales :	16 856
Dettes provisionnées pour congés à payer(42820000000)	12 405
Charges sociales sur congés à payer(43820000000)	4 451
Autres dettes :	6 555
Clients - avoirs à établir(41980000000)	6 555
TOTAL	92 272

8.4 - Produits constatés d'avance = 6 556 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000000)	6 556
TOTAL	6 556

INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Société par actions simplifiée

Au capital de 100.000 €

Siège Social : 50, rue des Chardonnerets

ROISSY CHARLES DE GAULLE

93290 TREMBLAY EN FRANCE

722 041 381 RCS BOBIGNY

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt trois

Le 30 juin à 10 heures,

Les associés se sont réunis à Tremblay en France, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents- et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La société ICT HOLDING est seule actionnaire de la société ICT et représentant la totalité des 8000 actions de 12,50 € chacune

La société dont le Président est la société ICT HOLDING représentée par Madame MORA MORA BELKIS constate que la majorité des associés sont présents ou représentés, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

➤ **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 67 407 euros.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 903 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 67 407 euros en totalité au poste « Autres réserves ».

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	DIVIDENDES	Dividendes éligibles à l'abattement prévu pour les personnes physiques	Dividendes non éligibles à l'abattement prévu pour les personnes physiques
31/12/2022			
31/12/2021			
31/12/2020			
31/12/2019			
31/12/2018			
31/12/2017	60.000 €	3.000 €	57.000 €
31/12/2016	63.000 €	3.150 €	59.850 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **TROISIEME RESOLUTION**

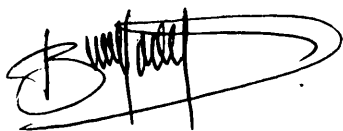
L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance, le Président de Séance, et les associés présents, ainsi que les mandataires des associés représentés.

La société ICT HOLDING
Représentée par Madame MORA MORA BELKIS



INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Société par actions Simplifiées

Au capital de 100.000 €

Siège Social : 50, rue des Chardonnerets

ROISSY CHARLES DE GAULLE

93290 TREMBLAY EN FRANCE

722 041 381 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Chers Associés,

Nous sommes réunis ce jour en Assemblée Générale à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	<u>31 décembre 2022</u>	<u>31 décembre 2021</u>
Chiffre d'Affaires	3 444 782 €	3 449 448 €
Résultat d'Exploitation	64 099 €	- 116 923 €
Résultat Financier	- 4 954 €	- 16 982 €
Résultat Exceptionnel	8 262 €	- 331 €
Résultat Net	67 407 €	- 134 236 €

Nous constatons une légère baisse du chiffre d'affaires. Cependant, les charges externes ont été maîtrisées, ce qui permet d'augmenter les bénéfices de la société.

- Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Aucun commentaire particulier.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'exercice 2023 s'annonce difficile mais nous sommes confiants.

REGLEMENTS FOURNISSEURS

Aucun commentaire particulier.

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 67 407 € au compte « autres réserves ».

Compte tenu des résultats de l'année les capitaux propres se montent à 239 806 €.

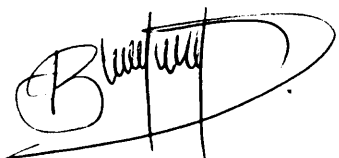
ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

DEPENSES SOMPTUAIRES REINTEGREES AU TITRE DE L'ART 39-4 du CGI

Il a été réintégré une somme de 903 € au titre des dépenses somptuaires.

Madame Belkis CLEMENT
Représentante de la société ICT HOLDING Présidente



INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Société par actions simplifiée

Au capital de 100.000 €

Siège Social : 50, rue des Chardonnerets

ROISSY CHARLES DE GAULLE

93290 TREMBLAY EN FRANCE

722 041 381 RCS BOBIGNY

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Rémunération du Gérant :

La Présidente n'est pas rémunérée sur la société

Véhicule de tourisme :

Aucun véhicule de Tourisme est n'est affectée à son dirigeant

LA PRESIDENCE

